

LIGIA STELA FLOREA

RETOUR SUR L'OPTATIF COMME MODALITÉ D'ÉNONCIATION. UNE ÉTUDE PORTANT SUR LE ROUMAIN ET LE FRANÇAIS

Continuant la série des travaux publiés en 1993, 1994–1995 et 2000, le présent article se propose, d'une part, de réexaminer certains aspects de la problématique de l'optatif comme modalité d'énonciation à la lumière des recherches ultérieures, et, d'autre part, de replacer cette problématique dans une perspective plus large, la seule qui puisse à la fois étayer et approfondir notre approche, à savoir la grammaire des langues romanes.

Après avoir passé en revue les approches des grammaires françaises et roumaines et identifié quelques difficultés à l'origine des nombreuses hésitations et inconséquences (cf. *Introduction*), nous revenons dans un premier temps sur les rapports de l'optatif avec l'injonctif et l'exclamatif, auxquels il a été alternativement assimilé, et, dans un deuxième temps, sur la typologie des structures optatives en lien avec les valeurs illocutoires qu'elles véhiculent.

1. RAPPORTS DE L'OPTATIF AVEC L'INJONCTIF ET L'EXCLAMATIF

Les modalités d'énonciation se définissent à deux niveaux : un niveau syntactico-prosodique, qui est celui de la structure phrastique et du contour intonatif, et un niveau sémantico-pragmatique, qui est celui du potentiel illocutoire générique. Les indications fournies par la structure phrastique ont trait au mode verbal, à l'ordre séquentiel et à la présence de certains marqueurs grammaticaux ou pragmatiques.

La moins marquée de ce point de vue est la modalité déclarative : elle se combine de règle avec l'indicatif, comme les modalités interrogative et exclamative. L'ordre direct sujet-verbe-complément n'est pas non plus un trait spécifique de la phrase déclarative, car il vaut aussi pour les phrases interrogatives et exclamatives¹ de sorte que, pour la modalité déclarative, le système de marques se réduit pratiquement au contour intonatif (descendant). Outre leurs marqueurs

¹ C'est le cas, lorsque l'exclamative se réalise par des phrases verbales, sinon cette modalité d'énonciation présente une véritable préférence pour les structures nominales (monorèmes ou dirèmes), adverbiales ou interjectives. Cette caractéristique des phrases exclamatives a été signalée par maints auteurs : de W. Meyer-Lübke (1900) à A. Culoli (1974) et J.-Cl. Milner (1978).

prosodiques, les modalités interrogative et exclamative possèdent un système de marques grammaticales : *est-ce que*, *que*, pronoms et adverbes interrogatifs et respectivement *que*, *ce que*, *comme* et autres marqueurs intensifs.

À l'encontre des précédentes, la modalité injonctive repose essentiellement sur le mode verbal qui, en lien avec certaines marques lexicales, fonctionne comme un indicateur de la force illocutoire type. Tel est aussi le cas de la modalité optative, qui se définit en partie par les mêmes formes modales que la phrase injonctive, mais le rendement des formes modales et les marques lexicales qu'elles s'adjoignent diffèrent nettement d'une modalité à l'autre.

1.1. Modalité optative et modalité injonctive

Dans la phrase injonctive, l'impératif occupe trois positions sur cinq (2^e, 4^e et 5^e personne) alors que le subjonctif n'en occupe que deux (3^e et 6^e personne). Dans la phrase optative, l'impératif occupe une place marginale, se limitant à quelques formules stéréotypées, tandis que le subjonctif est de loin la forme modale dominante ; il couvre, à part des formules consacrées centrées sur la 3^e personne, la périphrase en *pouvoir+infinitif* à sujet postposé et la structure en *pourvu que* qui, toutes les deux, comportent des paradigmes complets en français. Les exemples ci-dessous illustrent le parallélisme entre structures injonctives et structures optatives.

- (1) Mais cessez donc de crier comme ça ! Fais voir un peu ton permis !
Qu'ils attendent donc un peu ! Qu'on ne me dérange pas !
- (2) Que Dieu vous protège ! Périssent ainsi tous les tyrans !
Guéris vite ! Travaillez bien ! Amusez-vous bien !

Ce parallélisme se retrouve en roumain, où il est renforcé par l'existence des formes doubles d'injonctif : *ieși afară/să ieși afară*, *nu te supără/să nu te superi*. Si deux positions (*tu, voi*) sont occupées alternativement par l'impératif ou le subjonctif et trois autres positions (*el, noi, ei*) sont occupées exclusivement par le subjonctif, alors ce dernier détient en roumain un poids plus important que l'impératif dans la réalisation de la modalité injonctive.

- (1') Da'mai tăceți odată, nu strigați aşa ! Arată-mi/ să-mi arăți permisul !
N-au decât să aştepte ! Să nu mă deranjeze nimeni !
- (2') Să vă păzească Dumnezeu ! (Să) piară aşa toţi tiranii !
Să te faci bine ! Spor la lucru ! Distracție plăcută !

En roumain, la modalité optative recourt plus rarement au mode impératif (*fiți bineveniți !, mergi sănătos !, rămâi cu bine !*) et plus souvent à son doublet subjonctif : *să crești mare !, să te întorci cu bine !, să ne vedem cu bine !, să aveți o zi bună !, să trăiți !*, phrases dont la plupart sont des formules de salutation. Sinon, comme le montrent les deux derniers exemples de (2'), les structures françaises à l'impératif ont le plus souvent en roumain des équivalents nominaux.

Malgré ces recoulements partiels au niveau des structures, entre les deux modalités il y a des différences importantes au niveau sémantico-pragmatique. Dans un cas, il s'agit d'un acte d'imposition de volonté à autrui, dans l'autre, d'un acte de partage des désirs et des émotions. Le premier se traduit par des actes directifs (suggestion, prière, invitation, requête, interdiction...) alors que le deuxième engendre des actes expressifs appartenant à un rituel social : vœux, slogans, toasts, salutations, condoléances, bénédicitions, imprécations...

Il n'en reste pas moins que les recoulements formels entre injonctif et optatif peuvent donner lieu à des ambiguïtés superficielles que seuls les facteurs d'ordre sémantique et pragmatique peuvent lever. Or, l'intervention de ces facteurs est décisive, comme en témoignent les exemples ci-dessous, dont les deux premiers sont empruntés au corpus journalistique de Lagerquist (2005).

- (3) Qu'on prenne garde cependant (*Libération*) / Să aibă grijă totuși
- (4) Qu'il ait la même réussite (*France-Soir*) / Să aibă parte de aceeași reușită

Les équivalents roumains sont centrés sur la même forme verbale, le subjonctif *să aibă*, qui participe cependant de locutions distinctes : *a avea grijă* et *a avea parte (de)*, ce qui constitue un premier élément à fonction désambiguissante.

- (5) Travaillez plus pour gagner plus / Lucrați mai mult, ca să câștigați mai mult
- (6) Travaillez bien / Spor la lucru

Puisque les exemples français reposent sur la même forme verbale (l'impératif *travaillez*), c'est aux éléments adverbiaux d'opérer les premières distinctions.

Mais le dernier mot revient à l'interprétation sémantique globale: les énoncés (3) et (5) mettent en place un acte directif de type exhortation, tandis que les énoncés (4) et (6) servent à l'expression d'un état psychologique converti en acte : le souhait.

1.2. Modalité optative et modalité exclamative

La modalité optative peut comporter aussi d'autres structures, dont certaines connotent une implication affective plus ou moins accusée du locuteur. Si les énoncés optatifs (8) expriment un désir plus intense, les énoncés exclamatifs (7) dénotent plutôt une évaluation intensive du désir.

- (7) Comme il serait bon si je pouvais vivre ce jour-là/... s'il voulait m'écouter !
- (8) Si je pouvais vivre ce jour-là ! Si seulement il voulait m'écouter !

Le statut de la structure en *si+imparfait* change radicalement d'un cas à l'autre : en (7) elle occupe une position subordonnée, ce qui lui enlève toute autonomie syntaxique et énonciative. C'est la principale qui confère à la phrase sa modalité d'énonciation (exclamative), où *si + imparfait* fait office de protase conditionnelle. Le « *si optatif* » est, en échange, une phrase autonome, et sa modalité est renforcée par des morphèmes tels *seulement* ou *du moins*.

Ces remarques valent aussi pour le roumain, où les deux structures – exclamative et optative – reposent sur la même forme modale, le conditionnel :

- (7') Ce bine ar fi de-aş apuca să trăiesc ziua aceea/... dacă ar vrea să m-asculte !
 (8') De-aş apuca să trăiesc ziua aceea ! Dacă ar vrea cără să m-asculte !

La modalité optative se double souvent en roumain des morphèmes d'insistance *o dată, cără*.

Sur le plan sémantico-pragmatique, (8) et (8') ne connotent plus un acte expressif dicté par des normes de conduite sociale, comme (2), (2') ou (4), mais un acte suscité par une émotion authentique, qui rend le souhait plus intense. À cause de leur coloration affective, qui peut se traduire aussi par l'emploi d'une interjection, des énoncés comme (8) et (8') sont considérés par maints grammairiens comme relevant de la modalité exclamative : cf. Iordan 1956, Steinberg 1972, Chevalier *et alii* 1977, Cristea 1979, Wagner–Pinchon 1991. D'autres fois, ils sont analysés comme des « propositions conditionnelles sans verbe principal » (Grevisse 1988, p. 671) ou comme des « protases sans apodose » (Le Goffic 1993, p.122). Or, si l'on peut parfois expliquer ces énoncés à partir d'un système de corrélation d'hypothèse, on doit admettre que l'effacement de la principale entraîne une transformation radicale de l'ancienne structure : les conjonctions *si, de, dacă* comme les adverbes *seulement, cără* sont convertis en marqueurs pragmatiques de la modalité optative².

Il est unanimement admis que les structures exclamatives présentent un caractère hétérogène, mais cela n'empêche pas d'y distinguer quatre catégories de marques connotant le haut degré : morphèmes interrogatifs, corrélateurs intensifs et comparatifs, pronoms relatifs à antécédent isolé, marques de l'emphase. Mais on doit convenir que ces marques n'épuisent pas toutes les réalisations possibles de la modalité exclamative³. Celle-ci est associée, sur le plan sémantico-pragmatique, à des actes expressifs qui reposent sur une évaluation intensive-affective de la qualité ou de la quantité (cf. Florea 1992).

Les énoncés (8) et (8') ne correspondent au type exclamatif ni du point de vue structurel ni du point de vue fonctionnel. D'une part, les structures en *si + imparfait* ou *de/dacă + conditionnel* ne contiennent pas de marques signifiant le haut

² Il n'y a qu'à regarder le mode de fonctionnement de *DE* et *DACĂ* dans les structures hypothétiques, où ils servent à marquer le rapport de subordination. Reformulons les exemples 8' : *De-aş apuca să trăiesc ziua aceea, mi-ati da dreptate ; L-aş convinge, dacă ar vrea să m-asculte*. Les énoncés 8' ne sont pas des phrases hypothétiques elliptiques, mais des phrases autonomes pourvues d'un contour intonatif et d'une fonction pragmatique propres, qui en font des énoncés optatifs à part entière.

³ Vu qu'elles servent à l'expression spontanée d'un état affectif, les phrases exclamatives sont souvent dépourvues de contenu propositionnel : *Tu parles !, Pas possible !, Super !, Allons donc ! Hélas !* Si elles font référence à un état de choses, celui-ci n'est pas à proprement parler un « contenu », selon Récanati (1981), mais plutôt le « thème » ou « l'occasion » de l'acte de parole : *Que de monde ! Quel temps ! La jolie petite frimousse ! Ce gredin de plombier !*

degré et, d'autre part, l'expression du désir, qui est à la fois le but illocutoire et la condition de sincérité de cette catégorie d'actes expressifs, ne comporte dans ces constructions aucune dimension évaluative. Ce sont les énoncés (7) et (7') qui possèdent une telle dimension, due à la présence d'un adverbe intensif (*comme* ou *ce*) ; *comme il serait bon* et *ce bine ar fi* servent en effet à l'évaluation intensive d'un état de choses potentiel : « si je pouvais vivre ce jour-là/ dacă aş putea apuca ziua aceea ».

Par ailleurs, si la structure *eu/je+conditionnel* s'adjoint des marques du haut degré et acquiert de ce fait une fonction évaluative, elle cesse d'appartenir à la modalité optative pour se rattacher à la modalité exclamative :

- (9) Cum aş mai pleca la munte ! / J'aimerais tant aller à la montagne !
- (10) Ce-aş mai bea o cafea ! / J'aurais tellement envie de boire un café !
- (11) Qu'est-ce que je ne donnerais pas pour qu'il vienne !/ Ce n-aş da ca să vină !⁴

On peut y ajouter : *cum aş hoinări pe plajă !, tare-aş face o baie !, aş tot sta să te ascult, nu m-aş mai duce !* etc. L'intervention des adverbes intensifs *cum, ce, tare, mai, tot* fait basculer les phrases optatives *aş pleca la munte, aş bea o cafea, aş face o baie* dans la catégorie des exclamatrices ; celles-ci, au lieu d'exprimer un désir pour signifier une prière, maximisent la prière en soumettant le désir à une évaluation intensive.

Il en est de même de la variante française, où intervient en plus le rôle du modalisateur désidératif *j'aimerais, j'aurais envie*, qui exclut d'emblée cette structure de la classe des phrases optatives. Nous allons revenir sur cet aspect dans les pages suivantes, où nous proposons une nouvelle typologie des structures optatives.

2. TYPES DE PHRASES OPTATIVES DANS LA LANGUE ROUMAINE

En roumain, le conditionnel joue dans la modalisation optative un rôle tout aussi important sinon plus important que le subjonctif. Le conditionnel fournit quatre types de structures bénéficiant, selon GBLR (p. 610), de « trăsături gramaticale destul de bine precizate » : marques *de, dacă, numai de, numai dacă* en position initiale, séquence inversive, doublées parfois d'items lexicaux à fonction pragmatique.

2.1. Type *aş îmbuca ceva; m-aş odihni un pic*

Ces exemples, auxquels on peut ajouter *aş bea o cafea, v-aş pune o întrebare, am ieşi două minute* connotent un souhait qui équivaut à une prière ou à une

⁴ Les exemples 9 et 10 sont fréquemment véhiculés par les grammaires roumaines pour appuyer l'appartenance de l'optatif à la modalité exclamative. Le dernier est extrait d'un dictionnaire franco-roumain d'actes de langage (Gancz et alii 1999) : l'évaluation intensive du souhait est assurée ici par la forme intero-négative du syntagme verbal *a da ceva/donner qqch.*

demande de permission. Il s'agit donc d'un optatif gouverné par le principe de politesse, comme l'indique aussi la possibilité d'enchaînement par *dacă se poate, dacă îmi permiteți*. Contrairement aux apparences, ce qui en résulte n'est pas un rapport de subordination conditionnelle, mais une séquence d'actes de parole (une prière et une demande de permission) reliés par un connecteur interactif :

- (12) Aş îmbuca ceva, m-aş odihni un pic, dacă se poate
 V-aş pune o întrebare, dacă nu vă supărăţi
 Am ieşi două minute, dacă ne permiteți

À d'autres personnes que 1 et 4, ou à d'autres temps que le présent, le conditionnel ne connote plus la modalité optative. Des énoncés comme *Ileana ar pleca/ ar fi plecat la mare* (GALR, p. 366) ne font que rapporter le désir ou l'intention d'un tiers : « X ar vrea/ ar fi vrut să plece ». Tout en véhiculant un sens désidératif, ces exemples sont des énoncés déclaratifs.

Il en est de même de *aş vrea să beau o cafea, aş dori să vă pun o întrebare*, auxquels l'auxiliaire modal enlève la qualité de performatifs primaires. Ils admettent, certes, une lecture directive, comme les précédents, mais ils comportent en premier lieu une lecture assertive en tant que description de l'état psychologique du locuteur (cf. *Introduction*, 4.3.).

Les variantes littéraires confèrent parfois à la structure 2.1., neutre à l'origine, une nuance affective, voire une note de dramatisme, appuyée par la structure inversive.

- (13) Ei, auzi ! Vedea-i-aş mari, / Parcă trece-adunătură / De tătari (Coşbuc, *Iarna pe uliță*, cf. GALR, I).
 Te-aş lăsa şi mi-e cu jale, /Te-aş iubi şi nu-ndrăznesc! (Coşbuc, *Gazel*, cf. GALR, I).
 Închinare-aş şi n-am cui ! / Închinare-aş murgului (Alecsandri, *Poesii populare ale românilor*, cf. GLR, I).

Puisqu'il s'agit de poésie lyrique, ce qui nous est communiqué ici d'abord touche à l'éprouvé affectif du moi et en second lieu à sa relation avec le destinataire. Géné par le tintamarre d'une troupe de gamins qui s'en donnent à cœur joie, le poète a une réaction d'exaspération, alors que, dans les deux autres cas, il nous fait part de l'impasse douloureuse où se trouve son désir amoureux. Mais à aucun moment l'éprouvé affectif n'entraîne une évaluation intensive du souhait, qui reste inscrit dans le cadre de la modalité optative.

Il en va de même pour les types de structure suivants qui supposent tous, chez le locuteur, une implication affective plus ou moins accusée.

2.2. Type *de-ar veni o dată vara !; dacă m-ați asculta măcar !*

Ces exemples, auxquels on peut ajouter *de te-ai face o dată mare !, de-ar sta o dată ploaia !, dacă am reuşi măcar să prinDEM trenul !* connotent un souhait

teinté d'impatience ou d'émotion. Côté formel, on note la présence de la marque *de* ou *dacă* en position initiale et le fait que l'emploi du conditionnel ne connaît plus aucune limitation. Il peut se rapporter à toutes les personnes et même au passé : *ah, dacă aş fi ştiut !, de ne-ar fi anunţat măcar !*

Vu leur intense coloration affective, renforcée par des adverbes tels *măcar*, *o dată* ou même par des interjections, ce genre d'énoncés a été fréquemment interprété comme relevant de la modalité exclamative. Nous avons montré en 1.2. que, malgré un contour prosodique proche de celui des énoncés exclamatifs, la structure en *de/dacă* ne comporte ni les traits formels (marquant le haut degré) ni la fonction évaluative de la phrase exclamative.

Les exemples ci-dessous le confirment : l'un contient en position initiale un synonyme familier de *măcar* et l'autre, une interjection :

- (14) Barem de s-ar face frumos mai repede, să vedem cimitirul jidovesc! (Rebreanu, *Cuibul visurilor*)⁵.
A ! Dacă ar trece și restul acestei lungi nopti ca jumătatea întâia ! (Caragiale, *O făclie de Paști*)⁶.

Des marqueurs adverbiaux comme *barem* ou *măcar* attestent la spécificité de cette structure optative, vouant à l'échec les tentatives de dérivation à partir d'une phrase de subordination.

2.3. Type *numai de n-ar întârzia !; numai dacă nu m-aş rătăci !*

On peut y ajouter *numai de v-aţi ține de cuvânt !, numai de n-ai răci ! numai de l-am putea vedea !* qui présentent les mêmes caractéristiques formelles et énonciatives que le type précédent. À cette différence près que l'intensité du souhait semble augmenter du fait qu'il se mêle à une certaine inquiétude. On peut rencontrer aussi les variantes *numai dacă + conditionnel* (*numai dacă nu m-aş rătăci ! numai dacă n-am întârzia !*) et *numai să + subjonctif* (*numai să fie aşa !, numai să te ţii de cuvânt !, numai să nu răceşti !*).

L'exemple suivant nous permet d'approfondir la réflexion sur la spécificité de cette structure :

- (15) Până la unu aş putea trage un puişor de somn... Numai de nu m-ar supăra nimeni! (Rebreanu, *Omul mic și oamenii mari*).

Un contexte plus large permet d'évaluer la distance qui sépare la phrase optative de la sous-phrase conditionnelle dont elle tire son origine : « *aş putea trage un puişor de somn, numai de nu m-ar supăra nimeni* ». En tant que locutions conjonctionnelles *numai de*, *numai dacă* dénotent une condition restrictive, tout

⁵ Liviu Rebreanu, *Opere alese*, vol. I. Alcătuit și îngrijit de Nicolae Liu, Bucureşti, ESPLA, 1959.

⁶ I. L. Caragiale, *Opere*, vol. III. *Nuvele, povestiri, amintiri...*, Bucureşti, EPL, 1962.

comme leur équivalent français *à moins que* : « je pourrais faire un petit somme, à moins qu'on ne me dérange ».

2.4. Type *fîr-ai a naibii !; mânca-i-ar pământul (să-i mănânce) !*

De tels énoncés, tout comme *lua-l-ar naiba!*, *fîr-ar să fie!*, *mânca-te-ar relele!*, qui sont des jurons ou des imprécations, abondent dans le roumain familier et populaire.

Les deux traits formels qui font l'originalité de cette structure, où GALR (p. 371) voit « un tipar specific limbii române », sont : la postposition de l'auxiliaire *aș*, *ai*, *ar* et des pronoms clitiques, et le redoublement du conditionnel par un subjonctif. Même s'ils ne sont pas toujours cooccurents, ces deux traits n'en sont pas moins l'apanage exclusif des structures optatives. Ils peuvent servir à l'expression d'un souhait teinté d'émotion, comme en (13), mais ils se mettent le plus souvent au service d'un « souhait de malheur », issu de la colère ou de la haine.

- (16) Bătu-te-ar Dumnezeu, urîtule! Numai inima mea știe ce-a-ndurat (Rebreanu *Cearța*).
Mă omoară dintele, mă omoară, bătu-l-ar Dumnezeu să-l bată ! (Rebreanu, *Dintele*).
- (17) Arde-i-ar focul de neisprăviți cu școala lor ! (Barbu, *Groapa*)⁷.
Oooh, viață, arde-te-ar focul ! (Rebreanu, *Pozna*).

L'ordre direct peut se rétablir lorsque la structure en question revêt une forme négative :

- (18) M-a făcut mama inimă slabă, n-ar mai ajunge-o țărâna ! (Barbu, *Groapa*).
Nu l-ar mai încăpea pământul, că pe mulți a mai nenorocit ! (*ibidem*).

À la forme négative, la modalisation optative se double du morphème *mai* à valeur d'insistance. Notons que, dans la phrase exclamative *pe mulți a mai nenorocit*, le même adverbe est une marque du haut degré à valeur intensive.

2.5. Type *bată-vă Dumnezeu să vă bată!; mulți ani trăiască!*

La structure optative au subjonctif pur (sans la marque *să*) se retrouve aussi en français et dans d'autres langues romanes, mais elle comporte en roumain deux notes distinctives qui la rapprochent de la structure précédente : postposition du pronom clitique et redoublement du subjonctif. Mais, alors que le type précédent présentait un paradigme complet, cette fois l'emploi du subjonctif est limité à la 3^e personne, tout comme dans les autres langues romanes. L'inversion du pronom et le redoublement du verbe, qui ne sont pas obligatoires et ne coexistent pas néces-

⁷ Eugen Barbu, *Groapa*. Ediție revăzută, București, Editura Gramar, 1995.

sairement, attestent de nouveau l'intensité du désir, qui est tantôt un « souhait de bonheur », tantôt un « souhait de malheur », *i.e.* une imprécation.

Et, comme dans les autres langues romanes, cette structure est illustrée par une série de formules stéréotypées qui correspondent en général à des actes « comportatifs », actes régis par un code de conduite sociale :

(19) Condoléances:

fie-i ţărâna uşoară !; odihnească-se în pace !

Remerciements:

Domnul fie laudat !; dea Domnul noroc şi sănătate !

Vœux prononcés lors d'un toast :

trăiască mirii !; mulţi ani trăiască !

Assentiment : *fie cum vrei tu !; treacă, meargă !*

(20) Formules de souhait appartenant au discours religieux ou au langage quotidien:

Sfinţească-se numele tău / Vie împăraţia ta / Facă-se voia ta (Tatăl nostru).

Cum o da Dumnezeu sfântul ! Fie voia lui ! (Rebreanu, Hora morţii).

Ferească Dumnezeu să încapă omenirea pe mâna săraciilor ! (Barbu, Groapa).

Mais, à la différence des autres langues romanes, où ce type de structure optative présente un caractère figé et archaïsant, en roumain, il semble avoir acquis une nouvelle vigueur⁸.

(21) Cum ? Noi ? Eram tineri! Soarta ducă-se dracului! (Preda, *Viaţa ca o pradă*)⁹.

O, bată-l scârba să-l bată, că mâños l-a mai făcut Dumnezeu! (Rebreanu, *Proştii*).

C'est surtout la variante négative de cette structure, associée aux souhaits-malédictions, qui comporte une fréquence considérable :

(22) Nu v-ajute Dumnezeu sfântul! (Rebreanu, *Proştii*).

Mi-a mâncait viaţa [...] nu-l rabde pământul! (Rebreanu, Nevasta).

Nu-i dea Dumnezeu zile afurisitului [...] nu-i dea hodină nici în groapă! (Rebreanu, *Talerii*).

⁸ Voir à ce propos les formules votives centrées sur le verbe *a fi* (subj. prés. 3^e pers.), suivi d'une complétive au subjonctif : *Fie ca sărbătoarea Naşterii Domnului să vă găsească în deplină armonie alături de cei dragi ... !; Fie ca sărbătoarea Invierii Domnului să vă aducă în suflet bucurie şi lumină... !* formules d'un usage courant dans les messages que les Roumains échangent à l'occasion des fêtes.

⁹ Marin Preda, *Viaţa ca o pradă*, Bucureşti, Editura Albatros, 1977.

Mis à part la forme modale, le type (22) présente d'évidentes similitudes avec (18), aussi bien au niveau syntaxique (ordre verbe-sujet) qu'au niveau lexical (isotopie de la terre : *pământul, ţărâna, groapa*).

2.6. Type *să fie într-un ceas bun!*; *să ne vedem cu bine!*

La structure optative au subjonctif précédé de la marque *să* est sans conteste la plus vivante et la plus productive dans le roumain actuel et ce d'autant plus qu'elle ne comporte aucune limitation d'ordre morphologique ou séquentiel : on peut avoir toutes les personnes ainsi que l'ordre verbe-sujet ou sujet-verbe. Ces latitudes formelles expliquent le vaste éventail d'actes expressifs que ce type peut assurer : souhaits et vœux de toute sorte, salutations, condoléances, remerciements et répliques aux remerciements.

Pour illustrer l'exceptionnelle vitalité de cette structure, qui accompagne les Roumains dans tous les moments importants de leur vie, nous allons commencer par trois séries de formules votives portant sur la naissance, le mariage et l'enterrement. Nos exemples sont extraits du roman d'Eugen Barbu et des nouvelles de Liviu Rebreanu, qui excellent dans la peinture de ces « scènes » de la vie quotidienne.

(23) La naissance

- Mi se pare că azi-mâine îmi mai toarnă un nepoțel...
- Să-ți trăiască !
- Să-mi trăiască ! (Barbu, *Groapa*).

(24) Le baptême

- Bun, botezăm !
- Să fie într-un ceas fericit ! (*ibidem*).
- Muierile spălără baiatul și-l înfășură în cearșafuri proaspete:
- Să fugă ca iepurele și să fie deștept ca vodă !
- Nașa i-a lipit pe frunte o piesă de argint, să-i poarte noroc și să se umple de bani. (*ibidem*).

Le dernier énoncé convertit la phrase optative dans une sous-phrase finale sans en affecter nullement la structure : *să-i poarte noroc*, *să se umple de bani* sont les vœux qu'on faisait à l'époque, et que l'on fait encore aujourd'hui, pour un nouveau-né.

(25) Le mariage

- Să-ți dea Dumnezeu sănătate și viață, să mai poți sărbători multe zile de praznic !
- Să să ţie Dumnezeu pe finii dumitale, să trăiască și să-mbâtrânească... !
- Mulțumim, Tomo ! Să trăiești și tu și să-ți trăiască și nevasta ! Să vă dea Dumnezeu noroc și bucurie ! răspunse nașul... (Rebreanu, *Răfuiala*).

(26) L'enterrement

Se întoarse starostele [...]. A auzit de moartea lui Florea:

- Dumnezeu să-l odihnească ! a zis scurt.
- Își făcu și Gheorghe o cruce mare :

– Dumnezeu să-l ierte ! zise pios.
 Barbați închinau : – Dumnezeu să primească ! (Barbu, *Groapa*).

(27) Lorsqu'elles ne revêtent pas une forme nominale, les formules de salutation ou de remerciement sont construites sur le même modèle :

- Să trăiți !, S-aузим de bine!, Să ne vedem cu bine!, Să te-ntorci sănătos !, Să aveți o zi bună! (salutations);
- Să vă dea Dumnezeu sănătate !, Dumnezeu să v-ajute! Să vă ţie Dumnezeu! S-aveți parte de noroc! (remerciements);
- Să vă fie de bine!, Să crești mare!, Să fii sănătos!, S-o porți sănătos!, S-o stăpâniți sănătoși! (répliques au remerciement).

Mais la structure *să+subjonctif* peut fournir à son tour des formules à portée imprécative, dont la fréquence est pourtant, dans notre corpus, inférieure à celle des types 2.4. ou 2.5. :

(28) Ca un câine ai trăit, câinii să te mănânce ! (Barbu, *Groapa*)
 Prafu să se-aleagă de statu ăsta al vostru, tâlhari și hoț ! (*ibidem*).

En revanche, ce type de structure assure une catégorie à part d'actes expressifs, les serments. Tantôt c'est le locuteur qui jure de dire la vérité, tantôt il fait jurer l'allocutaire : dans un cas, on a des formules *self-oriented* et dans l'autre, des formules *other-oriented* :

(29) Se jura pe copiii lui de-acasă: – Să nu mai văd dacă řtiu ceva! (Barbu, *Groapa*).
 – Să moară mă-ta, Petre, că nu spui la nimeni? – Să moară ! (*ibidem*).

Ce genre d'énoncés optatifs est, en revanche, assez fréquent dans notre corpus.

2.7. Type *rămâi cu bine!; du-te sănătos!*

La structure optative à l'impératif n'est plus productive dans le roumain actuel. Parmi les formules stéréotypées qui l'illustrent, il y a des souhaits servant de salutations (*mergi sănătos!*, *întoarce-te cu bine!*, *fii binecuvântat!*, *ſiți bineveniți!*) et des imprécations utilisées fréquemment comme jurons dans le parler quotidien (*du-te naibil!*, *du-te învârtindu-te!*).

(30) Mi-ai rupt pălăria, Gheorghe...Du-te dracului cu dinții tăi! (Preda, *Moromeții*)¹⁰.

On peut y ajouter les formules *Doamne ajută!*, *Doamne ferește!* qui ont ceci de particulier que le vocatif *Doamne*, au lieu d'être détaché, est soudé à l'impératif.

¹⁰ Marin Preda, *Moromeții*, București, ESPLA, 1957.

3. TYPES DE PHRASES OPTATIVES DANS LA LANGUE FRANÇAISE

On va retrouver, *mutatis mutandis*, ces sept types de structures optatives en français. L'ordre dans lequel elles seront présentées répond au seul besoin de maintenir le parallélisme avec la langue roumaine.

3.1. Type *j'en reprendrais un peu ; je me reposerais bien une minute*

Ce genre d'exemples n'est pas très fréquent en français : *je prendrais bien quelque chose, je vous poserais une question (si vous permettez)*. C'est que, pour exprimer un désir à l'aide du conditionnel, le français préfère recourir à un auxiliaire modal : *vouloir, aimer (bien)*, ce qui nous met en présence d'une « assertion à la première personne », qui représente « l'affirmation de la condition de sincérité de l'acte » (Kerbrat-Orecchioni 2008, p. 101).

Mais de quel acte s'agit-il maintenant ? Si en (31), qui est clairement un énoncé *self-oriented*, on pourrait encore parler d'un acte de souhait servant de relais à une prière, en (32), la relation avec le destinataire transforme d'emblée le souhait en prière, de sorte qu'on doit parler dans ce cas, avec Kerbrat-Orecchioni, de « formulation indirecte de la requête ».

- (31) Je voudrais prendre un petit café
J'aimerais bien me reposer une minute
- (32) Je voudrais que tu fermes la porte
J'aimerais bien que tu m'embrasses (apud Kerbrat-Orecchioni 2008).

Dans les deux cas, le souhait est dit, asserté, décrit et non pas montré (cf. *Introduction 4.3.*). Puisque (32) explicite la relation du locuteur avec l'autre, l'énoncé finit par asserter un acte de volonté. Toujours est-il que l'assertion du souhait rattache ces énoncés à la modalité déclarative.

Dans le cas suivant, en revanche, le contexte particulier où s'insère le verbe *donner* à la forme négative place la structure *je + conditionnel* sous l'incidence de la modalité optative :

- (33) Je ne donnerais pas ce spectacle pour toutes les « premières » que vous avez eues à Paris cette semaine (Daudet, apud Steinberg 1972).

Si, à la négation, s'ajoute la modalisation interrogative, comme dans « qu'est-ce que je ne donnerais pas pour qu'il vienne ! » (cf. supra, 1.2.), la structure *je + conditionnel* tombe dans la sphère de la modalité exclamative.

3.2. Type *s'il cessait de pleuvoir !; si tu pouvais comprendre !*

Nous avons montré *supra* (1.2.), pourquoi il ne faut pas essayer de ramener le *si* optatif à un *si* hypothétique, comme font certains grammairiens. Ajoutons que le *si* optatif comporte, comme son pendant roumain (2.2.) un paradigme complet,

de sorte que la structure en question est l'une des plus productives dans le français actuel.

Le degré d'expressivité de l'énoncé optatif augmente avec l'intensité du souhait. En voici quelques exemples authentiques :

- (34) Si seulement on n'était pas en plein été! Si seulement (Tournier, *Les Météores*).
- (35) Ah! Si l'on pouvait être nés tous ensemble pour mourir tous ensemble ! (Rolland, apud Steinberg 1972).

La reprise, en (34), des morphèmes *si* et *seulement* sans qu'on enchaîne sur un nouvel énoncé atteste justement leur qualité de marqueurs pragmatiques de la modalité optative. La présence, en (35), de l'auxiliaire *pouvoir*, qui modalise un infinitif « passé », indique le fait que le souhait porte sur un état de choses irréel, donc sur un monde contrefactuel.

- (36) Si vous saviez comme on s'ennuie par les jours noirs et les nuits blanches [...], si vous saviez comme est long ce troisième hiver d'interminable bataille... (*Paroles de poilus. Lettres et carnets du front 1914–1918*, apud Kerbrat-Orecchioni 2008, p. 106).

Ce début de lettre juxtapose deux occurrences du même énoncé optatif (*si vous saviez*), dans lesquelles sont imbriquées deux exclamatrices indirectes en *comme*; c'est à elles que revient l'évaluation intensive de l'état d'ennui ou de la longueur de l'hiver, dont le locuteur souhaite à tout prix faire part à son destinataire.

3.3. Type *pourvu qu'il fasse beau demain!*; *pourvu que tu guéisses* !

C'est l'équivalent parfait de la structure roumaine *numai să* + subjonctif, dont il possède les caractéristiques : pas de limitation morphologique et expression d'un souhait teinté d'inquiétude. Comme en 3.2., on a affaire à un état psychologique qui n'a plus rien de conventionnel, qui est un éprouvé authentique du locuteur.

Et comme dans le cas précédent, des énoncés tels que (37) ont été interprétés parfois comme « des propositions conditionnelles conjonctives sans verbe principal » (Grevisse 1988, p. 671).

- (37) Pourvu que ma lettre arrive à temps !
Pourvu qu'il ne se trompe pas de route !
Oh ! Pourvu que je tienne jusqu'à l'aube... !

L'interjection du dernier exemple atteste l'intensité du souhait qui se mêle à une peur panique.

L'exemple suivant, où le tour optatif se fait suivre d'un conditionnel à valeur potentielle, permet de cerner les différences qui séparent la phrase optative en *pourvu que* de la sous-phrasé conditionnelle introduite par *pourvu que* :

- (38) Pourvu que les alliés fassent sauter le mur ! Ce serait à nouveau la guerre ! (Tournier, *Les Météores*).

Le locuteur exprime le souhait que les alliés fassent sauter le mur, parce que cela pourrait entraîner la guerre, qu'il souhaite également. La phrase de subordination aurait interverti l'ordre des propositions pour asserter le fait que le déclenchement de la guerre était soumis à la condition restrictive que les alliés fassent sauter le mur (de Berlin).

3.4. Type *puiſſes-tu être heureux!; puiſſions-nous réussir!*

Du fait qu'elle s'applique à toutes les personnes, cette périphrase verbale met à la disposition du français, selon Cohen (1965) « une conjugaison optative complète ». Pourtant, ce type de structure optative est moins fréquent que les précédents dans la langue courante :

(39) Puissiez-vous avoir raison ! (apud Dubois–Lagane 1973).

Puisses-tu réussir, Georges! Moi, je commence à perdre l'espoir (Anouilh, *Le voyageur sans bagage*).

Mais il s'avère que ce type de structure connaît un emploi assez fréquent dans certains genres discours qui s'accordent d'une tonalité solennelle :

(40) Puissé-je, en expiation, souffrir de longues heures! (Proust, apud Grevisse 1988).

Puissent se réaliser les espérances que je vous ai laissées concevoir ! (Verne, apud Grevisse 2008).

Puisse son amour de la vie et de la liberté demeurer dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connue.

Le dernier exemple est une annonce de décès parue dans le quotidien parisien *Le Monde*. Elle appartient au corpus de presse réuni par Hans Lagerquist (2005), qui a constaté que ce genre d'annonces fait un usage courant de la structure en question.

L'auxiliaire modal *pouvoir*, qui connaissait déjà un tel emploi en latin classique, comporte ici une signification analogue à celle qu'il avait dans la structure *si tu pouvais comprendre !* (cf. supra, 3.2.). Il s'agit d'une signification aléthique se rapportant non pas à la possibilité interne mais à la possibilité externe. Cela veut dire que, pour glosser un exemple tel *puiſſes-tu réussir !*, on ne dira pas « je te souhaite d'être capable de réussir », ce qui rendrait le souhait superflu sinon légèrement ironique, mais plutôt « je te souhaite qu'il te soit possible de réussir ».

(41) Chacun de nous – ah, puissiez-vous retenir ces paroles d'un vieil ami – est, tour à tour, de quelque manière, un criminel ou un saint (Bernanos, *Sous le soleil de Satan*).

Pour exprimer le désir que son interlocuteur retienne ses paroles, le locuteur ne peut pas souhaiter que celui-ci ait la capacité de le faire mais plutôt qu'il y ait une possibilité ou la moindre chance qu'il le fasse.

3.5. Type *Dieu vous garde ! ; bénie soit cette maison !*

Ce type de structure fournit ce que Le Goffic (1993, p.123) appelle « formules consacrées à ordre immuable », « type d'énoncé résiduel et marginal ». En effet, ce sont des expressions stéréotypées où le subjonctif dépourvu du morphème *que* ne comporte que des formes de présent à la 3^e personne. Le subjonctif imparfait ne se rencontre qu'avec le verbe *plaire* dans une formule mise en vogue par le théâtre classique : *plût au Ciel/ aux Dieux que...* (cf. de Cornulier 2011). Ces formes témoignent d'un état révolu du français, où le subjonctif était couramment employé sans *que* et dont les textes littéraires du XVII^e siècle gardent la trace.

Une autre preuve du caractère stéréotypé de ces expressions est le nombre relativement limité de lexèmes verbaux qu'elles mobilisent, dont les plus fréquents sont : *être, bénir, plaire, pardonner, vivre, mourir*. La grande majorité de ces formules portent l'empreinte de l'esprit ou du discours religieux, comme le montrent les exemples (42) à (44), dont la plupart sont empruntés à Chevalier *et alii* (1977) et à Grevisse (1988) :

- (42) Le Ciel te bénisse ! Le Ciel vous entende !
Plaise à Dieu/à Dieu ne plaise que...
Dieu veuille me pardonner ! (Baudelaire, trad. d'E. Poe, *Aventures de G.Pym*).
Le Seigneur soit avec vous ! (« La Croix », cf. Lagerquist 2005).

Parmi ces exemples, un nombre assez important contient des constructions passives :

- (43) La volonté du Ciel soit faite en toute chose ! (Molière, *Tartuffe*).
Pardonné soit-il (Montherlant, *Le Songe*).
Maudit soit l'importun qui me téléphone à une heure pareille !
Grâce en soit rendue au Français Geoffroi Saint-Hilaire ! (« Libération », cf. Lagerquist 2005).

Comme le montrent les deux derniers exemples, ce type de structure est présent aussi dans des expressions à caractère laïque, où les souhaits de bonheur mobilisent souvent le verbe *vivre* et les souhaits de malheur le verbe *mourir* ou des formules avec *être* :

- (44) Vive Flaubert ! Vive Baudelaire ! (« Le Figaro », novembre 2010).
Meurent les Médicis ! (Musset, *Lorenzaccio*).
Le diable m'emporte si j'y comprends un mot ! (cf. Grevisse 1988).
La peste soit de la grippe ! (« Le Figaro », novembre 2010).

Parmi ces exemples, un certain nombre appartient à un corpus journalistique : deux ont été repris à Lagerquist, qui a publié en 2005 une ample étude sur le statut et la fréquence des phrases au subjonctif, à partir d'un corpus formé de six quotidiens français datant de 1997 et 1998.

L'étude du linguiste suédois présente un intérêt particulier pour notre recherche, dans la mesure où elle amène à reconsidérer l'opinion accréditée par les grammaires en ce qui concerne l'emploi marginal et la fréquence limitée de ce type de structure optative. Selon les données statistiques recueillies par Lagerquist (2005, p.136), la majorité de ces expressions stéréotypées « doivent être fréquentes dans le français de nos jours, même si l'emploi de certaines d'entre elles est limité au langage de l'Eglise ». Mais les plus fréquentes sont les phrases du type *que+subjonctif*, vu qu'elles sont aussi les plus productives dans le français actuel.

3.6. Type *que le ciel vous entende!; qu'ils soient les bienvenus!*

Selon Le Goffic (1993, p. 125), il s'agit cette fois d'une structure « vivante et productive » et ce d'autant plus qu'elle « n'est grevée d'aucune limitation morphologique » ou lexicale, on pourrait ajouter, car, contrairement au type précédent, la série des verbes qui peuvent y apparaître est ouverte. Selon Le Goffic, « la phrase subjonctive avec *que* » tendrait même à remplacer la phrase sans *que* dans divers genres de discours relevant tantôt du français quotidien, tantôt du français littéraire :

- (45) Que je soit pendu si j'y comprends quelque chose ! (apud Le Goffic 1993).
 Gredin ! Que je n'entende plus parler de toi ! Que le diable t'emporte, toi et tous les chiens de ton espèce ! (Rolland, apud Steinberg 1972).

De telles phrases, qui servent à énoncer un serment ou une imprécation, sont encore d'un usage courant dans le français actuel, à côté de formules stéréotypées comme : *qu'il soit maudit ! que le ciel vous protège !, qu'ils reposent en paix !*

Mais, selon les données recueillies par Lagerquist (2005), l'emploi de ce type de structure dépasse nettement la sphère des formules consacrées pour gagner des genres comme l'allocution solennelle ou l'annonce de décès :

- (46) Que l'expérience douloureuse et tragique des dernières décennies soit une leçon qui éclaire les esprits et renforce les volontés ! (« La Croix », apud Lagerquist 2005).
 Si la solution peut venir des Casques bleus, qu'ils soient les bienvenus ! (« Le Figaro », *ibidem*).

Le premier exemple évoque les paroles du pape en visite à Zagreb, reproduites par le quotidien catholique «La Croix», alors que le second est extrait d'un article paru dans «Le Figaro», qui cite les paroles d'un responsable politique.

Pour finir, deux exemples littéraires qui attestent la diffusion et la vitalité de cette structure optative dans le français contemporain :

- (47) Ils voudraient râver l'art à leur niveau, qu'il leur reste dans la gorge et les étrangle ! (Apolliniare, apud Chevalier *et alii* 1964).

Je ferme les yeux. Que finisse maintenant ce jour de faux soleil, de lumière noire qui m'a privé de Sam ! (Tournier, *Les Météores*).

C'est le deuxième énoncé de chaque séquence qui relève de la modalité optative, et à chaque fois pour exprimer un souhait teinté d'une vive émotion : *qu'il leur reste dans la gorge et les étrangle* trahit un mouvement de colère et de révolte ; *que finisse ce jour de faux soleil* laisse transparaître le désarroi de celui qui a perdu son compagnon.

3.7. Type *travaillez bien!; soyez les bienvenus!*

La structure optative centrée sur l'impératif occupe, comme en roumain, une place plus réduite, mais compte quand même un nombre supérieur d'occurrences par rapport au roumain. Ainsi, des formules comme *travaillez bien !, portez-vous bien !, amusez-vous bien !, dormez bien !, faites de beaux rêves !*, ont en roumain des équivalents nominaux: *spor la lucru !, sănătate !, distracție plăcută !, somn ușor !, vise plăcute !* Dans les structures impératives, le roumain utilise l'adjectif *sănătos* (*mergi sănătos !*) ou la locution adverbiale *cu bine* (*întoarce-te cu bine !*) alors que le français recourt à l'adverbe *bien*.

(48) – Bonne nuit, mon enfant, dors bien – bonne nuit, maman (apud Weinrich 1989).

L'impératif à valeur optative se joint couramment, dans l'expression du souhait, aux formules de salutation à support nominal.

4. CONCLUSIONS

Cet article apporte de nouveaux arguments en faveur d'une réévaluation du statut de l'optatif comme modalité d'énonciation en roumain et en français. Les grammaires y voient exclusivement une modalité propositionnelle (comme le possible, le certain, le probable...) repérable dans une catégorie d'énoncés qui occupe une place marginale dans la communication. Aucun ouvrage, parmi ceux recensés dans l'*Introduction*, ne voit dans l'optatif un type de phrase ou une modalité d'énonciation à part entière. Mais on constate cependant des différences assez significatives entre les grammaires du roumain et celles du français, ce qui nous semble tout à fait normal une fois qu'on a examiné les types de structures optatives, leur rendement et leur fréquence dans les deux langues.

La modalité optative dispose, en français comme en roumain, de sept types de structures où la forme modale s'adjoint divers marqueurs pragmatiques. Quatre de ces structures sont assurées en roumain par le conditionnel, deux par le subjonctif et une seule par l'impératif. En français, la proportion se trouve inversée en faveur du subjonctif qui assure cinq structures sur sept. La vitalité et la fréquence dont jouissent en roumain les structures au conditionnel expliquent le fait que ce mode ait reçu le nom de *conditional-optativ* et que certaines grammaires font état,

bien qu'incidemment, d'une « proposition optative ». Nous maintenons cependant que le terme *conditional-optativ* ne se justifie pas. Le mode et la modalité sont les termes d'une relation qui unit une catégorie grammaticale et une catégorie sémantico-pragmatique, en l'occurrence une modalité d'énonciation.

La modalité optative possède un éventail plus riche de structures que la modalité injonctive¹¹, mais le plus important est qu'elle grammaticalise un autre type de relation intersubjective : le souhait, acte générique au centre d'une famille d'actes expressifs. L'optatif est pragmatiquement associé à une modalité illocutoire dont la spécificité consiste dans le partage des désirs et des émotions. Bien que l'apport des émotions et le contour intonatif rapprochent la phrase optative de la phrase exclamative, elle s'en dissocie nettement par le système de marques qu'elle mobilise : des formes modales mais aussi des morphèmes tels *si*, *dacă*, *de*, *pourvu que*, doublés par *bien*, *seulement*, *du moins*, *o dată*, *măcar*. Une telle conversion de mots grammaticaux en indicateurs de la force illocutoire relève du phénomène de pragmatisation.

Un dernier mot sur la place que cette catégorie d'actes expressifs occupe dans « la vie du langage », pour employer l'expression de Charles Bally. Dans leur grande majorité, ce sont des actes à fonction rituelle : vœux, slogans, salutations, remerciements, condoléances, bénédictions, imprécations... Si bénir et maudire participent de rituels religieux ou profanes, les autres actes relèvent de ce que Erving Goffman (1972) appelait « rites d'interaction ». Ils jouent un rôle important dans la construction et la validation des relations interpersonnelles, renforçant les liens sociaux au sein des communautés respectives. Tout échange commence et s'achève par des formules de salutation auxquelles s'ajoutent souvent des souhaits tels *bonne chance*, *bonne journée*, *bon voyage* ; *noroc*, *o zi bună*, *drum bun*. Ce sont là des formules nominales, c'est vrai, mais qui toutes remontent à des actes de souhait : *je vous souhaite bon jour et bonne chance*, *vă doresc ziua bună și noroc*.

BIBLIOGRAPHIE

- Chevalier 1977/1964 = J.-Cl. Chevalier, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1977/1964.
- Cohen 1965 = M. Cohen, *Le subjonctif en français contemporain. Tableau documentaire*, Paris, Société d'Édition d'Enseignement Supérieur, 1965.
- Cristea 1979 = T. Cristea, *Grammaire structurale du français contemporain*, Bucureşti, Editura Didactică şi Pedagogică, 1979.
- Culioli 1974 = A. Culioli, *À propos des énoncés exclamatifs*, in « Langue française », 22, 1974, p. 6–15.

¹¹ Selon certains auteurs (Renaud Camus, apud Kerbrat-Orecchioni 2008, p. 102), le mode impératif réduit progressivement « son champ d'application » dans le français contemporain. On y fait appel de moins en moins et on le remplace par l'indicatif. C'est pour en réduire la portée *impérative* mais, en optant pour le présent indicatif, on se trouve devant un mode plus « autoritaire » encore du fait qu'entre directive et exécution il n'y a plus aucune distance temporelle.

- De Cornulier 2011 = Benoît De Cornulier, *Plût aux Dieux que. Analyse d'une circonlocution auxiliaire modale*. <http://www.normalesup.org/~bdecornulier/optatif.pdf>, consulté le 18 mars 2016.
- Dubois-Lagane 1973 = J. Dubois, R. Lagane, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, 1973.
- Florea 1992 = L. S. Florea, *Esquisse de typologie des énoncés exclamatifs*, in « Revue roumaine de linguistique », 1992, nr. 1, p. 33–43.
- Florea 1993 = L. S. Florea, *Injonctif vs optatif. Analyse des rapports entre mode et modalité en français et en roumain*, in *Actes du XX-e Congrès de Linguistique et de Philologie romanes – Zurich 1992*, tome I, *La phrase*, Tübingen–Basel, Francke Verlag, 1993, p. 219–234.
- Florea 1994–1995 = L. S. Florea, *Optativul – mod sau modalitate ? Tipuri de enunț optativ în franceză și română*, in DR, serie nouă, I, 1994–1995, p. 263–276.
- Florea 2000 = L. S. Florea, *Syntaxe du français actuel. La phrase simple et ses fonctions discursives*, Cluj-Napoca, Editura Clusium, 2000.
- GALR = *Gramatica limbii române*, vol. I. *Cuvântul*, București, Editura Academiei Române, 2008.
- Gancz et alii 1999 = A. Gancz et alii, *Ghid româno-francez al acelor de vorbire*, București, Editura Corint, 1999.
- GBLR = *Gramatica de bază a limbii române*, București, Editura Academiei Române.
- GLR = *Gramatica limbii române*, vol. I. *Morfologia*, București, Editura Academiei RPR, 1963.
- Goffman 1972 = E. Goffman, *Les rites d'interaction*. Traduit par Alain Kihm, Paris, Les Éditions de Minuit, 1972.
- Grevisse 1988 = M. Grevisse, *Le bon usage. Grammaire française*. 9^e édition, Paris–Gembloux, Duculot, 1988.
- Grevisse 2008 = M. Grevisse, *Le bon usage. Grammaire française*. 12^e édition refondue par André Goosse, Louvain-la-Neuve, Duculot, 2008.
- Iordan 1956 = Iorgu Iordan, *Limba română contemporană*, București, Editura Academiei RPR, 1956.
- Kerbrat-Orecchioni 2008 = C. Kerbrat-Orecchioni, *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Armand Colin, 2008.
- Lagerquist 2005 = H. Lagerquist, *Statut grammatical, structure et fréquence du type qu'il vienne ! et de propositions apparentées en français moderne étudiés dans un corpus de quotidiens parisiens datant de 1997 et 1998*, in « Revue de linguistique romane », Nos 273–274, 2005, p. 131–183.
- Le Goffic 1993 = P. Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Université, 1993.
- Meyer-Lübke 1900 = W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes. Syntaxe*, Paris, H. Welter, 1900.
- Milner 1978 = J.-Cl. Milner, *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil, 1978.
- Récanati 1981 = F. Récanati, *Les énoncés performatifs*, Paris, Seuil, 1981.
- Steinberg 1972 = N. Steinberg, *Grammaire française*, vol. I–II, Leningrad, Izdatelstvo « Prosveschenie », 1972.
- Wagner–Pinchon 1991 = R. Wagner, J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991.
- Weinrich 1989 = H. Weinrich, *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier–Hatier, 1989.

REVISITING THE OPTATIVE AS UTTERANCE MODALITY.

A STUDY ON ROMANIAN AND FRENCH

(Abstract)

The article examines in a contrastive perspective some aspects of the optative modality and provides new arguments for a reassessment of the optative status in French and Romanian grammar. The author begins by reviewing relationships of the optative with the injunctive and exclamative, two modalities to which it was alternately assimilated, and then introduce a new typology of optative structures related to illocutionary values they convey.

The optative modality entails in French and Romanian seven types of structures, where modal form is associated with various pragmatic markers. These structures are essentially based, in French, on subjunctive mood, but, in Romanian, on conditional and subjunctive ones. The vitality and frequency of conditional structures in Romanian explain that this form has received the hybrid label *conditional-optativ*. Specificity of the optative modality also lies in the intersubjective relationship which is codified: a wish, generic act pertaining to an expressive act family. The majority of those acts have a ritual function, helping to strengthen social bonds within communities.

Cuvinte-cheie: *optativ, tip de structură, condițional, conjunctiv, modalitate de enunțare, act expresiv.*

Keywords: *optative, structure type, conditional, subjunctive, utterance modality, expressive act.*

*Universitatea Babeș-Bolyai
Facultatea de Litere
Centrul de lingvistică romanică și analiză a discursului
Cluj-Napoca, str. Horea, 31
lsflorean@yahoo.fr*